

Si l'on institue un régime d'examen, je crois qu'il y aurait lieu de prendre des dispositions afin d'éviter de longs voyages vers un centre comme Vancouver, par exemple, en permettant aux pêcheurs d'entrer en relations avec un employé installé en permanence dans la région de pêche, ou en prévoyant que des fonctionnaires compétents se rendront chez les pêcheurs. J'ai essayé de signaler certains des points qui avaient été portés à mon attention et j'aimerais que le ministre, au cours de l'examen de ses crédits, nous expose les réalisations inscrites au programme de son ministère sous cet aspect en particulier.

Il nous a parlé ce matin du programme de remplacement des navires que poursuit le ministère. Il a surtout parlé des brise-glaces, mais il a fait surgir à mon esprit une idée que j'aimerais exprimer. J'estime que le ministère des Transports pourrait se charger d'élaborer un programme complet ou intégré ayant pour objet de fournir des navires au gouvernement.

D'après ce que j'ai entendu dire, je sais que l'État a en service des navires de divers types, dont les moteurs sont très variés. Il me semble qu'au cours des années divers ministères ont acquis des navires à différentes époques et dans des conditions différentes. Quand des radoubs s'imposent, il semble y avoir des retards en bien des cas parce qu'il n'y a pas de dépôt central, ni uniformisation du type de moteurs, ni dispositions prises qui permettent d'affecter les pièces destinées aux navires d'un ministère aux navires d'un autre ministère. C'est là une question administrative qui pourrait fort bien faire l'objet d'un examen de la part du ministre des Transports. Il se peut, naturellement, qu'il ait à consulter ses collègues des autres ministères qui ont des navires en service; mais je crois que dans ce domaine il est possible de réaliser de grandes économies de fonds publics, tout en accroissant l'efficacité du service des navires qui sont sur notre littoral.

Même si je n'insiste pas sur le sujet pour l'instant, j'estime qu'on devrait songer, —ainsi que je l'ai mentionné dans un discours précédent au cours de la session,—à munir d'un matériel de sauvetage approprié tous ces navires qu'exploitent les divers ministères. Je sais que le ministère des Transports exploite des navires,—peut-être ne devrais-je pas les honorer de ce nom,—qui sont affectés au service de sauvetage. Je crois donc qu'au sein de son ministère il doit disposer des rouages voulus pour étudier cette question.

Je voudrais effleurer un autre point, relatif à la question qu'a posée ce matin le député de Vancouver-Quadra au sujet de la récente perte du navire *Hilunga* du ministère des Travaux publics. J'aimerais savoir si ce na-

vire a rencontré une tempête sans avoir été averti au moment où il a levé l'ancre pour ce voyage. Si tel est le cas, cela souligne les insuffisances de notre service actuel de prévisions météorologiques sur le littoral du Pacifique. A mon avis, son efficacité a baissé depuis la guerre; au cours de ces années-là, j'imagine, une foule de renseignements provenaient de divers services relevant du ministère de la Défense nationale. L'automne dernier, j'ai eu une petite expérience de ce que peut signifier un temps inattendu. Nous rendant vers un des points les plus exposés du littoral ouest de l'île de Vancouver, dans un avion léger, nous avons eu quelques coups de vent. Disons, pour employer une litote, que la situation était peu confortable. Lorsqu'on est au courant des circonstances qui ont entouré la perte du navire *Hilunga*, qui semble s'être engagé dans le détroit en partant du port Bull à l'extrémité nord de l'île Vancouver, on se demande si les aménagements actuels destinés à déceler les conditions atmosphériques sur le littoral de l'Ouest sont suffisants. On ne peut imaginer, en effet, que le capitaine et l'équipage du navire auraient fait pareille manœuvre s'ils avaient été suffisamment avertis de la violence probable de la tempête en question. J'espère que le ministre nous parlera de l'état satisfaisant ou non de notre service de prévisions atmosphériques sur le littoral occidental.

Mon temps de parole achève. J'aurai certains points à signaler au ministre lors de l'examen de tel ou tel de ses crédits, mais je serais heureux qu'il réponde, soit à l'occasion du premier crédit, soit au moment approprié de l'examen des autres crédits, aux deux ou trois questions de portée générale que je lui ai posées.

M. Hahn: Monsieur le président, le ministre des Transports a dit, à la fin de son discours, qu'il espérait que nous ne l'avions pas trouvé trop ennuyeux. Il s'est excusé d'avoir cité tant de chiffres. Il a également exprimé l'espoir que ses crédits seraient adoptés rapidement. J'aimerais lui certifier que mon impression a été exactement le contraire de chacune de ces déclarations. Je n'ai rien trouvé de fastidieux à ce qu'il a lu. Les renseignements y abondaient; à ce point même que je me suis demandé s'il ne serait pas opportun de demander si, à l'avenir, lorsqu'il aura des notes aussi abondantes qu'aujourd'hui, un membre au moins de chacun des partis qui siègent de ce côté-ci de la Chambre ne pourrait pas avoir le privilège d'en recevoir une copie de façon que nous puissions parler plus intelligemment des sujets qu'il a abordés.

En toute franchise, monsieur le président, je ne suis guère satisfait de la manière dont les prévisions budgétaires sont présentées